
Extrait du Registre des délibérations du Conseil intercommunal

Séance du 10.04.2025

Présidence de M. Arnold Poot

Rapport no 16/25 : Rapport de gestion 2024

Le Conseil intercommunal, considérant :

- le préavis no 16/25 concernant la gestion de l'année 2024 ;
- le rapport de la commission de gestion et des finances ;
- que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. Le rapport de gestion de l'exercice 2024 est adopté.
2. Décharge est donnée au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2024

Accepté à l'unanimité.

AU NOM DU CONSEIL INTERCOMMUNAL

Le président


Arnold Poot

La secrétaire

ASIOR
Association Scolaire
Intercommunale
Orbe et Région


Sybille Roch